

26.03.01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

Convoquée le 22 avril 2026

AFFAIRES GÉNÉRALES

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 MARS 2026

Le jeudi 30 avril 2026 à 19:00,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Robert Merle.

- en exercice : 19,
- présents : 16,
- votants : 19.

PRÉSENTS :

Monsieur Paul CHRISTOPHE; Monsieur Bruno DIMPRE; Madame Pascale DESFRENNES; Monsieur Fabrice POCHOLLE; Madame Béatrice LEMPEREUR; Monsieur Régis SCHOONHEERE; Madame Fabienne DELANSAY; Monsieur Thierry WALLYN; Madame Valérie BARDEL; Madame Delphine DELORRIER; Monsieur Khalid BOUZIANI; Monsieur Benjamin DUVIN; Madame Margot LEBRUN; Monsieur Philippe DEFURNES; Madame Emilie FERYN-CARLIER; Monsieur Gauthier RABAEY.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Madame Mary LECOINTRE a donné pouvoir à Benjamin DUVIN
Monsieur Charles VERHEGGE a donné pouvoir à Paul CHRISTOPHE
Madame Vanessa FINANCE a donné pouvoir à Philippe DEFURNES

ÉTAIENT ABSENTS :

Madame Margot LEBRUN a été nommée secrétaire de séance.

26.03.01

Vu la proposition de procès-verbal de séance du conseil municipal du 30 mars 2026 annexée à la présente ;

Le conseil municipal,
après avoir entendu ce qui précède,
et après en avoir délibéré,

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Approuve le procès-verbal de séance du conseil municipal du 30 mars 2026.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,
après publication et dépôt en Sous-préfecture le 21 avril 2026.
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance

Margot LEBRUN

Le Maire

Paul CHRISTOPHE